



PROVINCE DE QUÉBEC  
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI  
VILLE DE BROMONT

SÉANCE SPÉCIALE DU 17 AVRIL 2000 À 16 HEURES 30

## ORDRE DU JOUR

### **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL DU 17 AVRIL 2000

### **2 ADOPTION DE PROCÈS-VERBAL**

- 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 3 AVRIL 2000

### **3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 10 AVRIL 2000

### **4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

- 4.1 CONFÉRENCE INTITULÉE « COMMERCE ÉLECTRONIQUE ET ENTREPRISES VIRTUELLES : DÉFIS ET ENJEUX »
- 4.2 DIXIÈME ÉDITION DU TOURNOI DE GOLF DE LA VILLE DE BEDFORD

### **5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT**

- 5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION 642-90, TEL QU'AMENDÉ DE FAÇON À RÉGLEMENTER LE BLINDAGE ET LA FORTIFICATION D'UNE CONSTRUCTION
- 5.2 DISPENSE DE LECTURE DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT LORS DE LEUR ADOPTION RESPECTIVE
- 5.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 642-4-2000 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION 642-90, TEL QU'AMENDÉ DE FAÇON À RÉGLEMENTER LE BLINDAGE ET LA FORTIFICATION D'UNE CONSTRUCTION »
- 5.4 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 700-91 TEL QU'AMENDÉ, DE FAÇON À PERMETTRE DANS LA ZONE C04-

400, L'IMPLANTATION D'UNE STRUCTURE MÉTALLIQUE AUTO PORTANTE AVEC BÂTIMENT DE SERVICES ANNEXES

5.5 DISPENSE DE LECTURE DES PROJETS DE RÈGLEMENTS ET DU RÈGLEMENT LORS DE LEUR ADOPTION RESPECTIVE

5.6 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 700-56-2000 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 700-91 TEL QU'AMENDÉ, DE FAÇON À PERMETTRE DANS LA ZONE C04-400, L'IMPLANTATION D'UNE STRUCTURE MÉTALLIQUE AUTO PORTANTE AVEC BÂTIMENT DE SERVICES ANNEXES »

## **6. RÈGLEMENT**

### **7. AFFAIRES COURANTES**

7.1 ACCEPTATION DE L'OFFRE FAITE POUR UN EMPRUNT PAR BILLET DE UN MILLION QUATRE-VINGT-HUIT MILLE DOLLARS (1 088 000 \$) PAR BILLETS EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 774-94

7.2 MODALITÉ POUR UN EMPRUNT DE UN MILLION QUATRE-VINGT-HUIT MILLE DOLLARS (1 088 000 \$), PAR BILLETS EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 774-94

7.3 OFFRE D'ACHAT D'UNE PARTIE DU LOT 98 DU CADASTRE DU CANTON DE BROME

7.4 ENTENTE CONCERNANT LA CONTESTATION DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA PROPRIÉTÉ DE HYUNDAI INSCRITE AU RÔLE D'ÉVALUATION TRIENNALE 1999-2000-2001

7.5 SUBVENTION ACCORDÉE PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS RELATIVE À L'ASPHALTAGE DU CHEMIN D'ADAMSVILLE, RÉALISÉ EN 1999

7.6 ADJUDICATION DU CONTRAT D'ACHAT D'UNE CAMIONNETTE, DEUX ROUES MOTRICES, CABINE ALLONGÉE

7.7 ADJUDICATION DU CONTRAT D'ACHAT D'UNE CAMIONNETTE, DEUX ROUES MOTRICES, CABINE ALLONGÉE

7.8 ADJUDICATION DU CONTRAT POUR CLÔTURER LA FAÇADE DU GARAGE MUNICIPAL

7.9 VENTE D'UN CAMION INTERNATIONAL 1995 ET D'UN CAMION FORD F-150, 1983

7.10 AUTORISATION DONNÉE À TOURISME GRANBY-BROMONT HAUTE-YAMASKA D'EXPLOITER LE BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE SITUÉ AU 83, BOULEVARD DE BROMONT

- 7.11 DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAILLER LA NUIT À LA CARRIÈRE DE BROMONT
- 7.12 MODIFICATION APPORTÉE À LA RÉOLUTION NUMÉRO 2000-04-146 INTITULÉE « RÉALISATION D'UN CD PROMOTIONNEL
- 7.13 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME, ANNÉE 2000
- 7.14 MANDAT DONNÉ À UN INGÉNIEUR RELATIVEMENT AU TRACÉ DE LA RUE CHAMPLAIN

## **8. AFFAIRES DU PERSONNEL**

- 8.1 ENGAGEMENT D'UNE SURNUMÉRAIRE À L'HÔTEL DE VILLE
- 8.2 REMPLACEMENT DE LA SECRÉTAIRE DU SERVICE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 8.3 EMBAUCHE D'UNE PERSONNE TITULAIRE DU POSTE DE CHEF COMPTABLE

## **9. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- 9.1 DÉPÔT DE LA LETTRE DE MADAME LOUISE HAREL, MINISTRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES MUNICIPALES ET À LA MÉTROPOLE ET MINISTRE RESPONSABLE DES AÎNÉS CONCERNANT LE DISCOURS SUR LE BUDGET

## **10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O. M. A.